

URGENCES

Samu 57
Tous secteurs : aide médicale urgente (tél. 15).

Pharmacie
Tous secteurs : composer le 3237.

Sapeurs-pompiers
Tous secteurs : tél. 18.

Gendarmeries
Guénange : boulevard du Pont (tél. 03 82 82 64 27).
Metzervisse : rue des Romains (tél. 03 82 56 80 70).

Ambulances
Guénange : Guénange ambulances (tél. 03 82 50 21 29 ou 06 84 71 55 82).

METZERVISSE

Des déchets moins nombreux



Les bénévoles se sont répartis en équipes pour la matinée de nettoyage de la commune. Photo RL

La fête de la nature est passée par Metzervisse mais ici, l'événement a aussi rimé avec grand nettoyage. Le samedi matin, une vingtaine de courageux ont répondu à l'appel lancé par le comité français de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature) et par Terre Sauvage.

Répartis en cinq groupes de trois ou quatre personnes accompagnés d'élus municipaux dont Pierre Heine, le maire, les courageux du jour ont parcouru le village et ses abords. « Nous remarquons que depuis la première opération de ce genre, qui remonte à la Fête de la nature de 2008, les recoins

de la commune ont été assainis. Comparativement, en 2008 pour le même périmètre visité et nettoyé, trois allers-retours à la décharge de Guénange étaient nécessaires et cette année un seul a suffi », constate Didier Branzi, adjoint au maire. Un bilan qui a été dressé autour d'un apéritif offert par la municipalité au centre culturel.

La balade familiale du dimanche matin a attiré une quinzaine de personnes qui ont parcouru une dizaine de kilomètres. Ils ont pu apprécier de beaux panoramas aux alentours de Distroff puis de Buding. Le soleil était au rendez-vous, la bonne ambiance aussi.

BERTRANGE-IMELDANGE

Loto des parents d'élèves

L'Association des parents d'élèves organise un loto le samedi 26 mai, à la salle Jacques Martin. De nombreux lots sont en jeux, l'équivalent de 2 800€ en bons d'achat et 1 000 € au dernier tirage. L'ouverture des portes se fera à 18h et le début des jeux à 20h.

Renseignements et réservations, tél. 06 26 31 09 69.

ÉBERSVILLER

Créations autour de matériaux recyclables



La pièce maîtresse de l'exposition : une tour Eiffel en briques de lait. Photo RL

Chaque année, les écoles doivent développer un projet à partir d'un thème choisi. Les élèves de maternelles et d'élémentaires ont donc planché sur une ouverture sur le milieu artistique, qui va de la conception à la réalisation d'œuvres.

Vaste programme faisant appel à l'imagination et à la dextérité. Mais les enfants de nos écoles n'en ont pas manqué. Pour qui voulait s'en convaincre, il suffisait de se rendre, il y a quelques jours, dans la salle des fêtes pour avoir un aperçu de leurs travaux.

La valorisation des déchets est dans l'air du temps. C'est sans doute ce qui a nourri la réflexion. À l'aide de déchets divers (briques de lait ou de boissons, bouteilles en plastique et boîtes diverses en métal ou en

plastique...), ils ont exprimé leurs talents, mis en lumière au travers d'une exposition dont l'originalité a surpris plus d'un visiteur.

Au milieu de la salle, la pièce maîtresse, une tour Eiffel, réalisée à l'aide de deux cent cinquante briques de lait ! Un peu plus loin, des robots construits à l'aide de déchets métalliques (capsules, couvercles, etc.) et enfin toutes sortes d'animaux, allant des dragons aux animaux sauvages et domestiques, créés à l'aide de déchets des plus hétéroclites.

Enfin, et il fallait y penser, les élèves ont tracé, toujours à l'aide de déchets, le plan d'un village, à l'intérieur duquel les œuvres sont susceptibles d'être implantés. Le nom du village : Décherville. Ça ne s'invente pas !

KÉDANGE-SUR-CANNER

Première pierre : le collège ouvrira en septembre 2014

C'est fait. Après des années passées dans les arcanes administratives et politiques, le dossier du nouveau collège de Kédange devient réalité. La première pierre est posée. Le chantier devrait durer vingt-trois mois.

C'est pour les archéologues ! La symbolique première pierre du nouveau collège de Kédange a été posée hier. Un parchemin a été déposé à l'intérieur, puis les élus l'ont scellée. Un moment maçonnerie effectué dans la bonne humeur, sous le soleil. L'occasion de comparer l'art de manier la truelle : « On voit ceux qui ont l'habitude ! » Et de railler le conseiller général, Jean-Pierre La Vaulée, expert en la matière : « Il a tout mis ! Eh, au moins, celle-ci, elle tiendra bien. » L'assistance observe, dubitative : « Ça va faire un clafoutis... » Puisque chacun s'est fait plaisir, la députée s'inquiète de l'épaisseur de la couche de ciment : « Ça va gicler ! » Finalement, le président du conseil général, Patrick Weiten, pose la pierre : « Le matériau est ou ? » Jean-Pierre La Vaulée l'arrête : « Non ! Avec le dos de la truelle... » Trois petites tapes et l'aggloméré entre dans son emplacement. Il n'y a plus qu'à poursuivre le chantier, il y en a pour vingt-trois mois.

Patrick Weiten rappelant qu'il s'agit pour lui « d'un équipement structurant pour les territoires ». Le bâtiment de 6 300 m² permettra d'accueillir les 555 élèves dans de bonnes conditions et de profiter d'une aire couverte sportive.

Piste cyclable

À 700 m de là, sur la route départementale 2, le conseil général a aménagé un giratoire, permettant de marquer l'entrée de la localité mais aussi de ralentir la circulation pour sécuriser les abords du collège. Le Département a engagé 390 000 € pour le réaliser. Il ne manque plus que la piste cyclable, qu'Yves Aschbacher n'a pas manqué de rappeler. Elle est également promise pour septembre 2014. « C'est une nécessité pour les enfants. »

Après dix années d'études, voici le chantier lancé. Il sera effectif après deux mois encore nécessaires pour les préparatifs. L'occasion pour Patrick Weiten d'évoquer la différence entre le temps des citoyens et le temps politique, « celui de la norme et des contraintes ». Ainsi, trois générations de collégiens sont passées depuis la prise de décision. D'où cette critique du principe « constitutionnel » de précaution : « C'est celui du non-risque... On n'a plus le droit dans ce pays de risquer quelque chose. »



La principale du collège, Dominique Pryszlak, et les élus ont symboliquement posé la première pierre du futur établissement construit par le conseil général. Photo Armand FLOHR.

GUÉNANGE

Guénange a vidé caves et greniers



Quatre-vingt-dix exposants ; trois mille visiteurs : un succès pour le vide-greniers de Guénange. Photo RL

Quatre-vingt-dix exposants ont participé au vide-greniers organisé dans les rues du village par l'association Guénange loisirs. Parmi eux, une vingtaine de riverains, qui n'ont eu qu'à ouvrir leur garage ou leur hangar et placer une table devant leur porte pour s'improviser camelot.

Les visiteurs aussi étaient particulièrement nombreux tout au long de la journée. Le président de l'association, Daniel Siegwarth, en a estimé le nombre à près de trois mille et le flux de voitures à mille cinq cents. Un flux qui a été maîtrisé grâce aux trois signaleurs mis en place par l'association et au parking mis à disposition par le centre équestre. Le stand de restauration aussi a été pris d'assaut et six cents casse-croûte engloutis. À noter le dynamisme de la doyenne et secrétaire de l'association, Marcelle Colpin, 82 ans, qui n'a laissé à personne d'autre le soin de s'occuper du café et du pain pendant toute la journée.

Prochain rendez-vous, en août pour la nuit des étoiles.

STUCKANGE

Ecoliers et écocitoyens



Les enfants savent désormais que seuls les flacons et les bouteilles se placent dans le sac de tri et que les déchets électriques et électroniques doivent être apportés en déchetterie. Photo RL

Les élèves des classes de CE2, CM1 et CM2 du groupe scolaire les Mésanges ont été sensibilisés à la gestion des déchets et à la préservation de l'environnement. L'opération a été menée par Magali Mander, technicienne en environnement et prévention des déchets à l'Arc mosellan.

Les élèves ont pu apprendre qu'il est important de trier ses déchets car, placés dans le sac transparent, ils seront à nouveau triés puis recyclés en de nombreux objets qui font désormais partie de notre quotidien. Magali Mander leur a également indiqué qu'il est utile de se déplacer aux endroits appropriés pour jeter papier, verre et piles. « Zéro verre dans les poubelles ! » a-t-elle insisté.

Pour les plus grands, la jeune technicienne a conçu une nouvelle animation

pédagogique car ces derniers ont déjà eu l'avantage de visiter, en début d'année, le centre de tri de Distroff. Ce dernier est le centre où les déchets issus des collectes sélectives sont triés plus précisément, conditionnés et stockés avant d'être recyclés.

Dans le dédale des écolabels

Cette seconde approche a été orientée sur les écolabels dans le but de faire découvrir aux élèves quels sont les labels officiels bénéfiques à la préservation de l'environnement. Pour ce faire, chaque élève a choisi un déchet d'emballage et a dû l'observer attentivement pour y découvrir tous les logos et labels qui s'y trouvaient. Et là, chaque enfant a constaté qu'il n'est pas simple de s'y retrouver car les logos sont nombreux et certains se ressemblent

même s'ils diffèrent par leur couleur.

Magali Mander a donc travaillé avec les enfants pour les aider à déjouer les pièges de la consommation en leur expliquant que les seuls labels officiels significatifs en matière d'environnement sont peu nombreux.

Ce qui a beaucoup marqué les enfants, c'est la pollution et ses conséquences sur la faune, en particulier les abeilles et l'eau, surtout les méfaits des pesticides et le non-recyclage des piles.

Notons l'engagement des enseignants de l'école des Mésanges en matière de recyclage car, dans chaque classe, il y a des bacs pour récupérer les piles, le papier, les cartouches d'encre. On peut aussi apercevoir dans la cour de l'école un bac de compostage.

DISTROFF

L'impasse des Lilas fait peau neuve



Des espaces de plantations ont été aménagés dans l'impasse des Lilas, après consultation des riverains. Photo RL

Suite à une décision du conseil municipal, il a été convenu d'agrandir l'espace public de l'impasse des Lilas. Cela s'est traduit par la création d'un trottoir avec des parties pavées ou goudronnées. Des potelets seront encore posés pour empêcher le stationnement des voitures et faciliter la circulation piétonne. Des espaces arborés ont aussi été créés en fond de l'impasse et le long de certaines propriétés. À l'automne, un lilas sera planté pour rappeler le nom de ce lotissement. Le montant des travaux s'élève à 12 000 €.

« J'ai essayé de satisfaire tous les habitants de ce petit lotissement », confie Jean Rebischung, l'adjoint aux travaux qui a supervisé le chantier. Certains ont emménagé depuis plus de

LÉGISLATIVES

Au programme aujourd'hui

• Anne Grommerch (UMP), candidate aux élections législatives, tiendra une réunion publique à Bertrange (locaux de l'accueil périscolaire) à 18h30, et à Guénange (salle Voltaire) à 20h15.

• Bertrand Mertz (PS), candidat aux élections législatives, ira à la rencontre des habitants de Bette-lainville, d'Aboncourt, de Hombourg-Budange à 16h puis de ceux de Lutange et Metzeresche à partir de 17h.

Demain

• Anne Grommerch (UMP), candidate aux élections législatives, tiendra une réunion publique, à Volstroff (salle du foyer) à 18h30.

ABONCOURT

L'Union sportive en assemblée

Les footballeurs de l'Union sportive Aboncourt (USA) se retrouvent pour une assemblée générale qualifiée d'importante. Rendez-vous pour tous ceux qui aiment le football ce jeudi 24 mai, à 20h30, au club-house du stade de la Canner.

BOUSSE

La JS Bousse recrute

Pour la saison 2012/2013, le club de football de la JS Bousse recrute des jeunes joueurs nés entre 2000 et 2007 pour les catégories U6 à U9, U10/U11, et U12/U13.

Contact, tél. 06 32 45 47 64 ou par mail : jsbousse@homail.fr

METZERESCHE

Bienvenue à Baptiste

Baptiste a ouvert ses petits yeux pour la première fois à Metz. Il fait le plus grand bonheur de son papa, Thierry Monsieur, et de sa maman, Aude Bernard, domiciliés à Metzeresche.

Tous nos vœux de prospérité au bébé et nos félicitations aux parents.

INGLANGE

Assemblée du tennis

L'assemblée générale de l'association sportive et culturelle, section tennis, se tiendra vendredi 25 mai, à 18 h 30, à l'Auberge du Hackenberg à Buding.